



# ALBIOMA

## Communiqué de presse

Paris La Défense, le 27 avril 2020

## *Information financière trimestrielle au 31 mars 2020*

COVID-19 : résilience du modèle économique et fonctionnement normal des installations grâce à la forte mobilisation des équipes sur toutes les zones

Poursuite de la croissance du chiffre d'affaires (+13 %)

La progression du chiffre d'affaires du Groupe au premier trimestre 2020, en hausse de 13 % (+17 % hors effet prix des combustibles), est soutenue par :

- le bon fonctionnement de l'ensemble des installations malgré le contexte difficile entraîné par la crise sanitaire ;
- la contribution supplémentaire liée à l'effet année pleine des dernières primes IED et au report des arrêts de maintenance dans le contexte du COVID-19 ;
- l'optimisation de la durée de l'arrêt annuel de maintenance de la centrale de Codora au Brésil qui a pu redémarrer sa production dès le 2 mars.

	1 <sup>er</sup> trimestre 2020	1 <sup>er</sup> trimestre 2019	Variation (%)
France – Biomasse Thermique	115,8	99,8	+16 %
France – Solaire <sup>1</sup>	11,6	12,5	-7 %
Brésil	3,2	2,3	+40 %
Holding et Autres	0,4	1,4	-74 %
<b>Total</b>	<b>130,9</b>	<b>115,9</b>	<b>+13 %</b>

1. Incluant l'Espagne et l'Italie.

### *France*

#### Biomasse thermique

#### **Fonctionnement normal des installations, contribution supplémentaire liée à l'effet année pleine des dernières primes IED et report des arrêts de maintenance dans le contexte du COVID-19**

Le chiffre d'affaires de l'activité Biomasse thermique en France est en hausse de 16 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2019, à 115,8 millions d'euros. Hors effet prix des combustibles, le chiffre d'affaires du trimestre progresse de 21 % par rapport au premier trimestre 2019, soutenu par l'effet année pleine des rémunérations complémentaires liées aux équipements de traitement des fumées dans le cadre du programme de mise en conformité des installations avec la directive IED et par le report des arrêts de maintenance dans le contexte du COVID-19.



Le taux de disponibilité s'établit à 90,6 % au premier trimestre 2020 contre 82,1% au premier trimestre 2019 et la production d'électricité des installations thermiques atteint 517 GWh, à comparer à 457 GWh au premier trimestre 2019. En 2019, la disponibilité, ainsi que la production, avaient été impactées par des arrêts de longue durée destinés à la réalisation des travaux de mise en conformité des installations avec la directive IED.

Suite à l'épidémie et dans le respect le plus strict des directives gouvernementales, et particulièrement celles concernant les secteurs d'activité d'importance vitale dont l'énergie fait partie, la société a mis en place les mesures appropriées pour ses salariés dont la forte mobilisation a permis le fonctionnement normal de ses installations au cours du trimestre, avec des taux d'appel de très bon niveau (en particulier pour Galion 2 en Martinique) en dépit d'une baisse de la consommation d'électricité observée sur les zones.

### **Développement des projets**

Les mesures de confinement ont contraint toutefois à l'arrêt du chantier destiné à la réalisation des travaux de conversion à la biomasse de la tranche 3 de l'installation du Moule en Guadeloupe, commencé le 1<sup>er</sup> mars. Le redémarrage de cette tranche, initialement prévu mi-juin, sera par conséquent retardé.

Le Groupe a continué le développement de ses projets, notamment visant à convertir ses centrales thermiques des DOM à la biomasse. L'arrêté du 6 avril 2020 a modifié le taux de rémunération des capitaux engagés dans les ZNI : il se situera désormais dans une fourchette 7-10 % pour les projets en gré à gré situés à La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe et 8-11 % pour ceux situés à Mayotte et en Guyane. Cet arrêté n'inclut pas de dispositif rétroactif de nature à modifier les montants de CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) affectés au financement des contrats existants.

### **Solaire**

#### **Chiffre d'affaires en légère baisse**

Le chiffre d'affaires de l'activité Solaire s'établit à 11,6 millions d'euros, en baisse de 7 % par rapport au premier trimestre 2019. Cette diminution résulte essentiellement de conditions d'ensoleillement défavorables à La Réunion.

La production atteint 27 GWh au premier trimestre de l'exercice contre 29 GWh au premier trimestre 2019.

#### **Développement des projets**

Le Groupe a remporté une puissance agrégée de 17 MWc lors de l'appel d'offres gouvernemental portant sur des « projets photovoltaïques au sol et en toitures dans les zones non interconnectées (ZNI) dans les territoires d'Outre-mer » de juillet 2019. Cette puissance se répartit sur 27 projets (8 avec stockage et 19 sans stockage), situés à La Réunion, Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe. La construction de ces projets est prévue à partir de 2021.

Albioma a mis en service, le 13 mars 2020, l'installation du Stade de l'Est, située sur la commune de Saint-Denis, à La Réunion, d'une puissance de 1,25 MWc avec une capacité de stockage de 1,33 MWh. Ce projet, implanté sur les toitures et les tribunes du stade, sans conflit d'usage, était lauréat de l'appel d'offres 2016 de la Commission de Régulation de l'Énergie portant sur la réalisation et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques avec stockage d'énergie, situées dans les zones non interconnectées.

Enfin, Albioma a poursuivi la construction des projets de centrales photovoltaïques sur la première partie du trimestre ; les mesures de confinement ont conduit à l'arrêt des constructions des nouvelles installations et le développement de projets en toiture à La Réunion, à Mayotte et en métropole.



## *Brésil*

### **Intercampagne et optimisation de l'arrêt de la centrale de Codora**

Pendant l'intercampagne sucrière au cours du premier trimestre, les trois centrales, Rio Pardo, Codora et Esplanada, ont réalisé leur maintenance annuelle. Grâce à un arrêt dont la durée a été pleinement optimisée, Codora a redémarré le 2 mars 2020, pour relancer sa production grâce à l'utilisation du stock de bagasse excédentaire de 2019.

L'activité enregistre un chiffre d'affaires de 3,2 millions d'euros (contre 2,3 millions d'euros au premier trimestre 2019).

## *Île Maurice*

### **Excellente disponibilité des centrales**

La disponibilité des installations mauriciennes est de 90,9 %. La production est en retrait à 307 GWh, à comparer à 341 GWh au premier trimestre 2019, du fait de l'arrêt de maintenance annuelle réalisé en mars sur OTEO La Baraque.

## *Confirmation des objectifs*

La résilience de son modèle économique permet au Groupe de confirmer ses objectifs 2020 d'EBITDA de 200 à 210 millions d'euros et de résultat net part du Groupe de 48 à 54 millions d'euros (hors nouveaux effets liés au coronavirus).

**Prochain rendez-vous : Assemblée Générale annuelle, le 29 mai 2020 à 15h00.**

### *À propos d'Albioma*

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque.

Le Groupe, implanté en Outre-Mer français, à l'Île Maurice et au Brésil, a développé depuis 25 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage.

Les actions Albioma sont cotées sur Euronext Paris (compartiment B) et éligibles au SRD et au PEA-PME (ISIN FR0000060402 – Mnémo ABIO).

### *Contacts*

#### **Investisseurs**

Julien Gauthier  
+33 (0)1 47 76 67 00

#### **Médias**

Charlotte Neuvy  
+33 (0)1 47 76 66 65  
[presse@albioma.com](mailto:presse@albioma.com)

[www.albioma.com](http://www.albioma.com)

